GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

DE GRENOBLE À FONTAINE LA POYA LA CHRONOVÉLO SE PROLONGE

LES ESPACES PUBLICS SE TRANSFORMENT

Pour des espaces publics laissant plus de place aux piétons, aux cycles et à la végétation.

CAHIER ET REGISTRE DE LA CONCERTATION

De janvier à octobre 2023

Plus d'informations : **metropoleparticipative.fr**

VILLE DE GRENOBLE

Ville de FONTAINE

Grenoble est la ville la plus plate de France. Idéal pour faire du vélo, même pour des trajets de moyenne distance ! Parce que vous êtes d**e plus en plus nombreuses et nombreux à pédaler pour vos trajets quotidiens**, la Métropole développe un réseau cyclable structurant qui vise à offrir des itinéraires directs, confortables et sécurisés : les Chronovélos. Ces axes ont pour objectif de permettre à chacune et chacun, quel que soit son âge ou sa pratique du cycle, de se sentir à l'aise et en sécurité sur ces pistes cyclables.

L'axe n°1 permettra à terme de traverser toute l'agglomération d'est en ouest : de Fontaine jusqu'à Meylan. Aménagé par tronçons, il est actuellement praticable du cours Jean Jaurès sur Grenoble jusqu'à Maupertuis sur Meylan. **La Métropole souhaite désormais étudier son prolongement vers l'ouest,** pour relier Fontaine en traversant le Drac.

D'Ouest en Est, une traversée complexe

Actuellement, les connexions cycles entre Grenoble et Fontaine sont complexes, et les espaces publics vieillissants.

Traverser cette partie de l'agglomération reste réservé aux cyclistes avertis. Les aménagements ne sont pas continus, souvent peu sécurisés et peu lisibles.

- Les espaces publics sont vieillissants, peu confortables pour les piétons et marqués à plusieurs endroits par des problématiques de cohabitation avec les autres modes de transport.
- Les aménagements sont très minéraux et laissent peu de place à la végétation.
- Cette partie du territoire connait des pôles de vie actifs et dynamique mais peu mis en valeur
- On retrouve également des lieux d'échanges où se connectent différents modes de transports (Pôles d'échanges multimodaux) comme à La Poya ou la Gare de Grenoble, mais qui sont peu relier entre eux.
- Malgré la présence de nombreux équipements scolaires, universitaires et culturels, l'accessibilité n'est pas assurée pour tous les modes de déplacement.

Pour répondre à ces enjeux, la Métropole de Grenoble en partenariat avec les communes de Grenoble et de Fontaine travaille à un vaste projet de réaménagement des espaces publics, prévoyant notamment l'intégration d'une piste cyclable Chronovélo, renforçant la place de la végétalisation, améliorant les trajets piétons.

Les grands objectifs du projet

- La sécurisation de l'ensemble des usagers de l'espace public, sur l'ensemble du tracé
- Le renforcement des pôles de vies et commerciaux
- La plantation, végétalisation de l'axe et infiltration des eaux pluviales
- L'amélioration de l'itinéraire cyclable
- L'embellissement de l'espace public

Qu'est-ce qu'une Chronovélo ?

Chronovélo est le réseau cyclable structurant de la Métropole. Ces aménagements cyclables répondent à l'objectif de la Métropole de permettre à tout un chacun, y compris les enfants et les personnes âgées, de se déplacer à vélo.

- **Des aménagements spécifiques**. Les Chronovélo se caractérisent par une double voie cyclable, séparée de la chaussée et du trottoir, pour pouvoir pédaler en tout sécurité
- **Une signalétique dédiée**. Les Chronovélo se reconnaissent facilement par leur marquage coloré. Cette signalétique vise à accompagner les usagers du réseau tout au long de leur itinéraire par un jalonnement fort et continu. Celui-ci intègre des indications de direction et permet notamment d'identifier, via un code couleur, les intersections routières et les passages piétons afin de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers.
- **Des services** : Les Chronovélo s'accompagnent de stations qui offrent aux cyclistes des services dédiés : cartographie du quartier, plan global du réseau Chronovélo, espace de repos disposant d'un banc, d'une pompe à vélo…

Le tracés retenu

- Traversée du cours Jean-Jaurès, intégration de la Chronovélo sur la partie sud du cours Berriat jusqu'au pont de l'estacade.
- Intégration en partie sud sous le pont de l'estacade.
- Intégration en partie ouest sur la rue Pierre Sémard jusqu'à la place Firmin Gauthier.
- Traversé de la place Firmin Gauthier vers la rue du Vercors
- Intégration en partie ouest sur la rue du Vercors jusqu'au pont du Vercors
- Intégration en partie sud l'avenue du Vercors jusqu'à l'avenue Ambroise Croizat
- Intégration en partie est sur l'avenue Ambroise Croizat jusqu'à La Poya

Pourquoi ce tracé ?

- Il relie directement les deux centres villes, de Grenoble et de Fontaine
- Il dessert un grand nombre d'équipements scolaires : un collège, deux écoles et l'école de commerce.
- Il se connecte à plusieurs pôles d'échanges : la gare de Grenoble (au niveau de l'école de commerce) et le pôle de La Poya
- Il permet d'assurer une connexion avec la Chronovélo n°2 et avec les berges du Drac
- Il dessert plusieurs gros secteurs d'emplois : la gare, la presqu'ile, le centre-ville de Fontaine

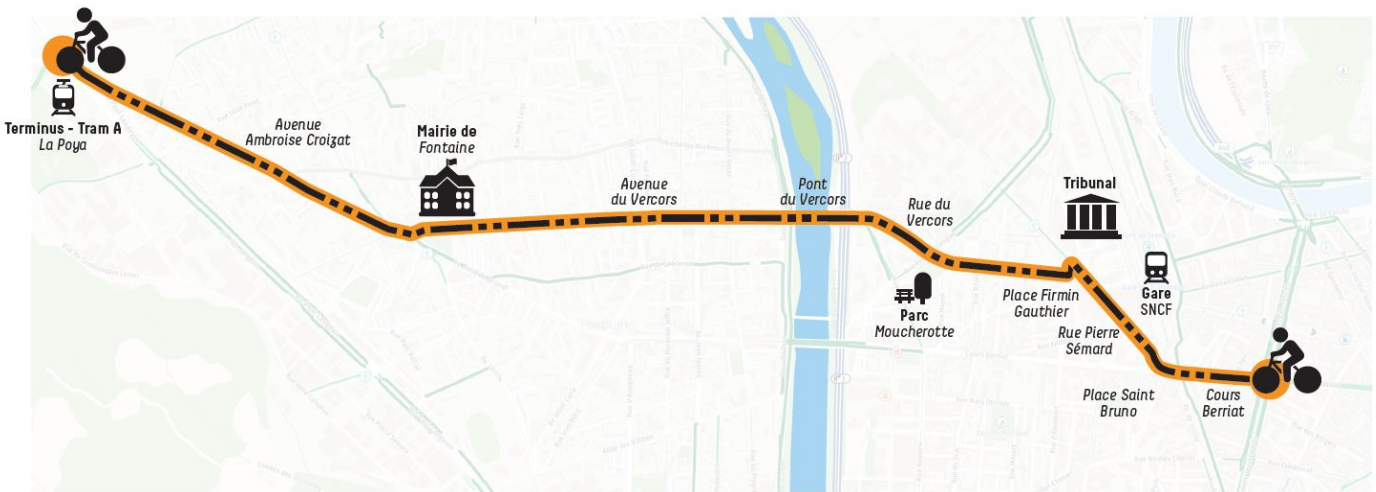

Un projet aussi important ne peut se faire sans les habitants, les acteurs du territoire et les usagers de l'avenue. Fidèle à ses engagements en termes de participation, la Métropole souhaite associer largement les riverains, usagers et acteurs économique des quartiers traversés. Cette concertation s'inscrit dans le respect de la concertation préalable du code de l'urbanisme (L103-2). Le cadre de la démarche a été déterminé par les élu.es du conseil Métropolitain le 30 septembre 2022.

Dans quel cadre pouvez-vous vous mobilisez ?

- En tant **qu'usager.es** : vous avez une connaissance des dysfonctionnements et des opportunités du territoire
- En tant **qu'habitant.es** : vous vivez et participez à la dimension sensible des quartiers traversés (son image, ses ambiances, etc.)
- En tant que **citoyen.nes** : vous participez à la mise en œuvre des politiques publiques

Comment seront prises en compte vos contributions :

- **Tout au long du projet** : en alimentant, précisant, contre-argumentant les réflexions et les dessins / plans des équipes
- **Dans une analyse finale** : où toutes les contributions seront synthétisées dans une synthèse de la concertation qui sera réalisé avec les participant.es
- **Dans un bilan de la concertation** qui identifiera : ce qui est retenu et si oui comment, ce qui n'est pas retenu et si oui pourquoi

Comment contribuer ?

Tout au long de la démarche :

- Par courrier à Monsieur le Président (Grenoble-Alpes Métropole, 3, rue Malakoff 38000 GRENOBLE) en précisant en objet : « Concertation sur la prolongation de la piste Chronovélo entre Grenoble et Fontaine »
- Dans des registres d'expression installé au siège de Grenoble-Alpes Métropole, en mairies de Grenoble et de Fontaine ainsi qu'en Maison des Habitants grenobloises proches du projet.
- En ligne : sur metropoleparticipative.fr/

A l'occasion des temps de concertation organisée dans la démarche de concertation :

- Avec des temps dédiés au riverain.es
- Avec des temps dédiés aux acteurs économiques et commerçants
- Avec des temps dédiés à certains publics spécifiques (étudiant.es, scolaires, etc.)

Des secteurs de concertation

Le périmètre du projet est particulièrement important ! L'ensemble du tracé représente près de 5km de long et traverse des quartiers très différents aux identités et spécificités propre. Afin d'appréhender au mieux les spécificités de chaque quartier, la concertation s'organisera autour de quatre séquences, choisie pour leur homogénéité paysagère et urbaine, leur fonctionnement en bassin de vie et leur cohérence de projet.

L'objectif n'est pas de perdre la logique d'ensemble du projet mais bien de permettre à chacun.es de d'exprimer son regard en proximité.

1. Grenoble - Cours Berriat – gare
2. Grenoble - Place Firmin Gauthier – rue du Vercors
3. Fontaine - Avenue du Vercors
4. Fontaine – Ambroise Croizat – Poya

Quel est le calendrier ?

Janvier 2023 : Partageons le diagnostic

- Avec un atelier de lancement pour chaque commune de Grenoble et de Fontaine

De février à mars 2023 : Construisons les premiers scénarios

- Avec quatre ateliers et visites à destination des riverain.es
- Avec plusieurs temps de concertation à destination des commerçants
- Avec des ateliers dédiés à certain acteurs le long du tracé

De juin à juillet 2023 : Partageons le projet final

- Avec plusieurs ateliers à destination des commerçants
- Avec deux ateliers à destinations des riverains

En Octobre 2023 : Partageons la synthèse de la concertation

- Avec une rencontre sur Grenoble

Pour s'informer sur le projet, contribuer ou s'inscrire à la liste de diffusion

metropoleparticipative.fr

Pour contacter l'équipe participation citoyenne de la Métropole, une adresse mail :

participation.grenoblealpesmetropole.fr

Registre d’expression

Déposez votre contribution ! Les registres sont régulièrement consultés de manière à nourrir le projet.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Toutes les informations et les documents sont disponibles sur la plateforme participative de la Métropole

metropoleparticipative.fr

Pour contacter l'équipe participation citoyenne de la Métropole, une adresse mail :

participation.grenoblealpesmetropole.fr